

Image not found or type unknown



succession suite décès d'un parent

Par **micheI0906**, le **24/02/2020** à **08:26**

vente d'un bien suite au décès du conjoint, compétence due par le conjoint survivant attribuée à la communauté après succession de l'un des parents. Les enfants ont droit à quoi. Merci

Par **youris**, le **24/02/2020** à **09:15**

bonjour (c'est exigé par les CGU du site),

le notaire fera la répartition du prix de vente selon la part de propriété de chacun dans le bien vendu.

salutations